

Pièce 20040M9M

Audition de M. Pichon, directeur délégué technique de la centrale de Cruas

Fax reçu de : 0155752767

22/07/83 11:00 19:00

ite Procès-verbal : 2001/000627/

Page 4

D776/3

26/04/86 du SCPRI au Chef du CPN donnant l'accord pour prolongation autorisation exceptionnelle rejet jusqu'au 02/05/86 et signé Professeur Pierre Pallarin ? - -

Au travers de ce telex, Pourquoi n'y-a-t-il pas de vérifications des données exceptionnelles avant de donner l'accord? Peut on en déduire que le SCPRI savait déjà que ces relevés n'étaient pas dus à la centrale mais à un autre évènement ? - - -

REPONSE/ L'autorisation est donnée par le SCPRI sur la base des activités mesurées en préalable sur le réservoir. Celles ci n'étaient pas exceptionnelles mais en rapport avec l'exploitation de la Centrale. Ensuite, un bilan est effectué après le rejet donnant toutes les données au SCPRI selon une procédure bien établie. - - -

QUESTION/ Je vous donne connaissance du telex N° 12432 du 29/04/86 du directeur du SCPRI au Chef du CPN de CRUAS-MEYSSE demandant "l'enregistrement en continu du rayonnement gamma ambiant en limite de site, la communication des débits de dose relevés depuis le 25/04/86 ainsi que des maximums relevés entre chaque contrôle quotidien". - - - (Idem telex 12517 du 06/05/86) En quoi consiste cette demande ? Qu'apporte-t-elle ? - - -

REPONSE/ Il s'agit effectivement d'une demande spécifique non habituelle. Ces balises servent à détecter une pollution radioactive atmosphérique. - - -

QUESTION/ Je vous donne connaissance du telex N° 86/312 du CPN CRUAS-MEYSSE S.U.T au SCPRI faisant état des relevés du rayonnement gamma ambiant en limite de site du 25 au 29/04/86. Les valeurs sont sensiblement identiques sauf une (7.9E-1) pour laquelle il est indiqué qu'elle a été fugitive. - - - Quelles explications pouvez vous nous apporter ? - - - (idem telex 86/325 du 06/05/86)

REPONSE/ La valeur fugitive signifie qu'elle est due à un pic électronique de l'appareil, des parasites. - - -

QUESTION/ Je vous donne connaissance du telex N° 86/310 du 29/04/86 émanant du CPN CRUAS MEYSSE au SCPRI donnant les informations suivantes : Bilan des rejets effectués, Activité beta Totale du réservoir en rejet T5 : 96.78q/l et gamma totale 424 Bq/l. Cette donnée est-elle importante ? - - -

Qu'en est-il du telex N° 86/310 du 29/04 faisant état pour ce même réservoir d'une activité en Beta totale passant de 108 puis 338 puis 1390 Bq/l et en gamma totale de 457 à 2000 puis à 4760 Bq/l , du telex N°86/311 faisant état d'une activité en beta Totale de 96.78q/l et en gamma total 424 Bq/l , du telex 86/318 du 02/05 portant ces valeurs respectives à 6778q/l et 1.71E3 Bq/l et du telex 86/321 du 05/05/86 portant ces valeurs en beta total à 165 et 651 Bq/l et en gamma total à 534 et 1530Bq/l ? - -

REPONSE/ Il s'agit de rejets comme indiqués précédemment faisant l'objet d'une dérogation spécifique en raison du débit du Rhône. D'après les valeurs relevées et le registre des liquides d'avril 1986 (Liseré rouge), elles ne sont pas en rapport avec Tchernobyl. - - -

QUESTION/ Je vous donne connaissance du telex 86/312 du 30/04/86 du CPN Cruas-Meysse au SCPRI donnant connaissance de l'enregistrement en continu du rayonnement gamma ambiant en

Handwritten signature and scribbles on the left margin.

Handwritten signature and scribbles on the bottom right margin.

Pièce 20040M9K

Cumulés à la radioactivité de Tchernobyl, les rejets radioactifs de la salles des machines de la centrale nucléaire de Cruas dépassent les autorisations légales

Fax reçu de : 0155752767

22/07/83 17:55 Pg: 28

Suite Procès-verbal : 2001/000627/

Page 6 **3776/5**

de mesure ? - - -

REPONSE/ Compte tenu du passage du nuage, le bruit de fond ambiant avait évolué et il fallait en tenir compte pour affectuer les mesures à déclarer.- - -

QUESTION/ Je vous donne connaissance du telex N° 12524 du SCPRI au CPN en date du 06/05 demandant de transmettre la hauteur des précipitations, de faire une spectrométrie sur les eaux de pluie et de préciser les conditions météo en rapport avec le filtre AS. Ces données permettent-elles d'affiner et d'avoir une idée plus précise des retombées du nuage de tchernobyl ? Pourquoi selon vous n'interviennent-elles que le 06/05 ?- - -

REPONSE/ Il s'agit d'une demande complémentaire et je n'ai pas d'observation sur le fait qu'elle ne soit faite que le 06/05. D'après Mr TEISSIER, il appert que la démarche n'est pas incohérente.- - -

QUESTION/ Dans le telex N° 86/327 du CPN au SCPRI en date du 06/05/86 il est fait état d'un pic d'iode avec une activité correspondante de 2.158Bq/l pour un seuil de détection de 2.32Bq/l. De quelle activité s'agit-il (Filtre charbon actif, beta total avec spectrométrie ...)?, Quel est la différence entre les filtres papier et les filtres à charbon actif ? Quelle proportion d'iode 131 sont capables de relever les filtres à papier et peut-on appliquer un coefficient pour déterminer l'activité totale de l'iode 131 ?- - -

REPONSE/ Il s'agissait d'eau de rejets des salles de machine en principe non contaminées. Avec la venue du nuage de tchernobyl, ce réservoir était marqué par une activité beta total supérieur au seuil fixé dans l'arrêté de rejet fixé à 4 Bq/l. Une dérogation a été demandé pour pouvoir rejeter avec une spectrométrie marquant la composition et confirmant la présence des radionucléides (Iode 131, Tellure 132 et Rutélium 106) du nuage. L'iode n'a pas été comptabilisé mais détecté car il était juste en dessous du seuil de détection.- - -

QUESTION/ le telex N° 86/333 du CPN au SCPRI en date du 07/05/86 donne les résultats d'une spectrométrie gamma sur eau de pluie et les telex 86/326 du 06/05 et 86/334 du 07/05 ceux d'une spectrométrie gamma des filtres des stations AS. Qu'apportent ces résultats ? Ces données à elles seules suffisent-elles ou doivent elles être complétées par d'autres paramètres ?- - -

REPONSE/ Il s'agit du suivi des demandes du SCPRI. La réponse est conforme à la demande. Nous n'avons aucun commentaire.- - -

QUESTION/ Je vous donne connaissance du telex N° 86/336 du 7 mai 86 du CPN au SCPRI faisant état de l'enregistrement en continu du rayonnement Gamma du 25/04 au 06/05. Qu'apportent ces résultats ?- - -

REPONSE/ Ces résultats marquent l'activité liée au passage du nuage.- - -

QUESTION/ D'après les telex N° 12730 du 17/06/86 et 12825 du 11/07/86, le SCPRI a demandé à la centrale de Cruas moyasse d'affectuer et d'expédier un prélèvement végétaux racines et terre. Ces prélèvements ont-ils été effectués et expédiés. Les résultats ont-ils été communiqués ?- - -

REPONSE/ A priori les prélèvements ont été envoyés mais nous n'avons pas trace ni de l'envoi ni du résultat.- - -

Scay
0155752767
[Signature]

[Signature]
[Signature]

Pièce 20040M9J

Contamination à Cruas : résultats occultés

- Alors que des documents récupérés lors de perquisitions attestent de contaminations très importantes de 9 100 et 35 000 Bq / m2 retrouvées à Cruas, Sur demande du SCPRI, M Pichon, directeur délégué technique de la centrale de Cruas, affirme que des végétaux, des racines et de la terre ont été envoyés par la centrale au Scpri... il n'y a aucune trace, ni de l'envoi au SCPRI ni de réception de résultats d'analyses radioactives.

Fax reçu de : 0155752767

22/01/83 17:00 Pg. 27

suite Procès-verbal : 2001/000627/

Page 7

DH6/6

QUESTION/ D'après la partie civile, les résultats auraient donné les valeurs de 35.000Bq/m2 et 9.100Bq/m2 pour le césium 137. ces valeurs vous paraissent-elles possibles et cohérentes ? dans la négative, pourquoi ?- - -

REPONSE/ D'après Mr TEISSIER, des valeurs ponctuelles élevées peuvent être parfois retrouvées. - - -
D'après le registre de mai 86, on note une activité surfacique en beta total sur les précipitations, de 23.000Bq/M2. - - -
--- Maintenant il n'est pas évident de faire un rapport entre ces valeurs.- - -

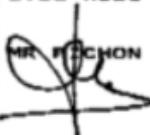
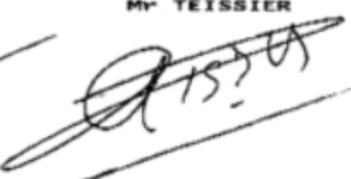
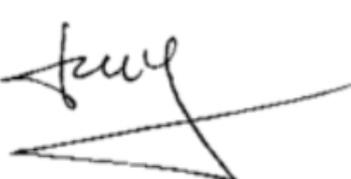
QUESTION/ Je vous donne connaissance du télax N° 86/349 du 12/05/86 du CPN Cruas-meyssac au SCPRI demandant d'apporter des précisions sur les mesures réalisées ? Semble-t-il que le SCPRI n'avait pas cette information préalablement ? Que peut on en déduire sur l'interprétation que ce service a pu faire des données recueillies ?- - -

REPONSE/ Ce télax confirme que les mesures ont été faites conformément aux demandes du SCPRI.- - -

QUESTION/ En 1986 des mesures de précaution ont-elles été prises au sein de la centrale et auprès des travailleurs ? Au vu des seules demandes du SCPRI et des seuls relevés effectués à CRUAS-MEYSSAC, le SCPRI était-il susceptible d'avoir assez d'éléments pour pouvoir avoir une estimation précise des retombées du nuage de Tchernobyl sur la population en matière d'impact sur la région de Cruas ?- - -

REPONSE/ Aucune contre-mesure spécifique n'a été prise sur le site. - - -
--- Une information a été faite auprès des travailleurs.- - -
--- Tous les moyens mis à notre disposition pour effectuer des mesures semblent avoir été sollicités par le SCPRI.- - -
--- Nous ne pouvons émettre de jugement de valeur.- - -

--- Je n'ai rien de plus à ajouter.- - -
--- Après lecture faite personnellement, Mr PICHON persiste et signe, messieurs SAGOT, TEISSIER et TARABBO signent également avec nous et notre assistante le présent à 21h40.- - -

 MR PICHON	 L'assistante	 Le Lieutenant de Police
 Mr SAGOT	 Mr TEISSIER	 Mr TARABBO

Pièce 200483GL

- P 26 / C -

M. Point, chef du service technique de la centrale d'EDF de Cruas,
expédie de l'eau de pluie au professeur Pellerin

D 1935/4

ANNEXE 3	TELECOPIE	PAGE : 1/2
GRPT MEDITERRANEE CENTRALE DE CRUAS MEYSSE	Télécopieur : 75 / 51.11.43	DATE : 03/5/86

NOM DE L'EXPEDITEUR : POINT - TRUCHE

SERVICE : technique - SUT

CODE DE CLASSEMENT : _____

DESTINATAIRE :

M^r le Professeur PELLERIN
SCPRI

OBJET : Radionucléides trouvés dans l'analyse de l'eau de
pluie du pluviomètre EDF - prélèvement du 1/5/86 à 9^h00
ou 3/5/86 à 11^h00

Le bidon du pluviomètre SCPRI vous sera envoyé en express
le 05/5/86

Salutations -

Le Chef du Service Technique


Dominique POINT

Radioactivité mesurée dans l'eau de pluie à Cruas le 3 mai : l'activité gamma totale est de 26 200 Bq/l. Pour l'impact thyroïdien, on peut noter les activités importantes en iode 132 et en tellure 132 (l'iode 133, également très radiotoxique n'est pas mentionné)

eau de pluie ELT D1935/5^{4/2}
 Précipitation du 1-05-1986 9400
 du 3-05-1986 12400
 Volume prélevé : 130 ml.
 hauteur de précipitation : 2,8 mm.

activité gamma total :	2,62 E 4 Bq/l
activité I ¹³¹	4,45 E 3 Bq/l
" I ¹³²	4,68 E 3 "
" Te ¹³²	4,45 E 3 "
" Ru ¹⁰³	1,02 E 3 "
" Co ⁵⁸	3,01 E 2 "
" Cs ¹³⁴	1,43 E 2 "
" Co ⁶⁰	75,5 "
" I ¹²⁴	100 "

→ activité spécifique de Co⁶⁰ : 5 Bq/l
 75,1

C'est dans la laboratoire du professeur Béraud que M. Charles Hernu s'est invité pour consommer de la salade radioactive destinée aux analyses... devant les caméras !

L'enquête : Le syndrome Tchernobyl

- Trois questions à Robert Béraud, professeur à l'institut de physique nucléaire de Lyon, auteur des analyses qui ont révélé dès le mois de mai 1986 que, contrairement au discours officiel, la contamination n'était pas anodine en France.
"Nous avons décelé la présence d'iode 131"

Lyon capitale : Comment et pourquoi avez-vous été amené à faire des analyses indépendantes ?

Robert Béraud : J'ai fait des mesures car celles de nos collègues étrangers (suédois, finlandais, etc.) nous avaient alertés et donc j'avais un doute sur les chiffres annoncés en France. Puis j'ai été contacté par les personnes à l'origine de la Crii-Rad pour réaliser des analyses d'échantillons prélevés dans la Drôme, les 4 et 5 mai. Tout de suite, on a réalisé que les retombées étaient significatives : la quantité de césium 137 était en quantité plus de dix fois supérieure à ce que nous avaient laissée les retombées des explosions nucléaires atmosphériques. Nous avons également décelé la présence d'iode 131, qui a pourtant une demi-vie de huit jours, ce qui démontrait l'importance des retombées. Et cela, même sur la pelouse devant notre laboratoire, à Villeurbanne, ce qui a été une grosse surprise...

En effectuant ces analyses, j'ai l'impression d'avoir surtout contribué à une meilleure information du public.

Vous êtes professeur en physique nucléaire et en même temps vous avez mis en garde sur les conséquences pour la santé et l'environnement d'une mauvaise maîtrise du nucléaire. N'étiez-vous pas dans une situation délicate ?

Pour schématiser, il y a deux clans dans notre discipline, les pro-nucléaire, ceux qui d'une certaine façon font partie du lobby, et ceux qui sont critiques vis-à-vis de l'industrie nucléaire, en particulier militaire, et réclament plus de transparence. Je fais partie de cette deuxième catégorie ; j'appartiens au Groupement des scientifiques pour l'information sur l'énergie nucléaire depuis sa création en 1976. J'ai apporté une caution scientifique à la Crii-Rad en toute liberté, malgré quelques grincements de dents de ma direction ! Les scientifiques ont l'esprit large, mais certains, à trop en dire, craignaient peut-être qu'on leur coupe les crédits.

Charles Hernu, ancien ministre de la Défense et maire de Villeurbanne, a quand même débarqué dans notre laboratoire. Pour démontrer qu'il n'y avait pas de risque, il a mangé de la salade devant les caméras de télévision !

Qu'a changé Tchernobyl dans le monde de l'industrie et de la recherche nucléaire ?

Tchernobyl a mis l'industrie du nucléaire devant ses responsabilités. On ne peut pas toujours tout cacher et rester dans cette culture du secret qui prévaut en France pour le nucléaire depuis la seconde guerre mondiale. C'était extrêmement difficile avant d'avoir des informations. Tchernobyl a été l'occasion de changer cet état de fait. Le nucléaire a tout à gagner d'un regard objectif et critique.

Trente ans après, l'agent de la DGSE qui a coulé le Rainbow Warrior s'excuse

- 1 sur 2 -

Source : France 24

<http://www.france24.com/fr/20150906-rainbow-warrior-greenpeace-mitterrand-hernu-essais-nucleaire-agent-dgse>



© New Zealand Herald, AFP | Le Rainbow Warrior échoué sur son flanc dans le port d'Auckland le 10 juillet 1985 après avoir été coulé par les services secrets français.

Texte par [FRANCE 24](#)

Dernière modification : 07/09/2015

Le colonel Jean-Luc Kister, l'ancien agent de la DGSE qui avait fait coulé en juillet 1985 le Rainbow Warrior, ce chalutier reconverti par Greenpeace pour perturber les essais nucléaires français dans le Pacifique, a présenté des excuses.

C'était il y a trente ans. Le 10 juillet 1985, en Nouvelle-Zélande, des agents des services secrets français coulait le Rainbow Warrior, un chalutier reconverti par l'association écologiste [Greenpeace](#) pour perturber les essais nucléaires français dans le Pacifique.

Dans un entretien diffusé dimanche 6 septembre par le site d'information Mediapart, Jean-Luc Kister, ancien nageur de combat de la DGSE, s'exprime à visage découvert. Il est celui qui a posé la charge explosive qui a fait couler le navire. Revenant sur les détails de ce fiasco retentissant de la présidence Mitterrand, il présente des excuses pour cette opération au cours de laquelle un photographe de Greenpeace, Fernando Pereira, fut tué.

Trente ans après, l'agent de la DGSE qui a coulé le Rainbow Warrior s'excuse

- 2 sur 2 -

"Trente ans après les événements, avec les passions qui se sont apaisées, et aussi le recul que j'ai par rapport à ma vie professionnelle, j'ai pensé que c'était une occasion pour moi d'exprimer à la fois mes profonds regrets et mes excuses", déclare Jean-Luc Kister, interrogé par le fondateur de Mediapart, Edwy Plenel.

Il faisait partie de la "troisième équipe" : avec Jean Camas, il était chargé de poser les explosifs pour faire couler le navire. Le capitaine Gérard Royal, frère de la ministre de l'Écologie Ségolène Royal, devait recueillir ses deux collègues en Zodiac.

Jean-Luc Kister adresse, ému, ses excuses à la famille de Fernando Pereira, aux membres de Greenpeace qui étaient à bord et au "peuple néo-zélandais". "J'ai la mort d'un innocent sur la conscience, et ça pèse."

"Nous ne sommes pas des tueurs de sang froid, ma conscience me dictait de faire des excuses et d'expliquer", ajoute celui qui était un agent de l'unité des nageurs de combat du service Action de la direction général de la sécurité extérieure (DGSE).

Il juge que la "riposte" dont ont été chargés les douze agents qui ont participé à l'opération commanditée par le ministre de la Défense Charles Hernu était "disproportionnée" et affirme que les autres scénarios, comme endommager l'arbre d'hélice du navire pour l'empêcher de naviguer, ont été refusés par le pouvoir politique. "Il y avait une volonté à un haut niveau de dire : 'Non, il faut que ça cesse définitivement, il faut une mesure plus radicale'. On nous dit : 'Non, il faut le couler'. Alors là c'est simple, pour couler un bateau, il faut faire un trou dedans. Et là, il y a des risques" liés à l'emploi d'explosifs.

Des "excuses tardives"

Pour le directeur général de Greenpeace France, Jean-François Julliard, ces "excuses tardives" rappellent que "Fernando Pereira était un innocent sacrifié au nom d'une absurde raison d'État" et que "cet attentat était un crime et non un accident". Elles "démontrent que la réponse violente ou répressive des États face à la société civile ne sert à rien", ajoute-t-il dans une réaction citée par l'AFP, appelant le gouvernement à "cesser de durcir les peines ou d'amplifier la surveillance des militants".

Dans l'interview, l'ex-agent accuse également de "haute trahison" les autorités politiques qui ont fait fuiter son nom (avec une faute d'orthographe, Kyster au lieu de Kister) après les faits. "C'est pas aux journalistes que j'en veux, c'est au pouvoir politique. Si on avait été aux États-Unis, d'autres têtes seraient tombées", estime-t-il.

Deux jours après la tragédie, deux agents ayant participé à l'opération, Alain Mafart et Dominique Prieur, qui se faisaient passer pour un couple de touristes suisses - Sophie et Alain Turenge - étaient arrêtés et démasqués. Le ministre Hernu devait démissionner deux mois plus tard.

Depuis, Paris a présenté des excuses officielles, versé des indemnités et les essais atomiques ont cessé en 1996.